



Le conditionnel présent français vs les formes aspecto-temporelles russes : seul contre toutes ?

Christine Bracquenier

► To cite this version:

Christine Bracquenier. Le conditionnel présent français vs les formes aspecto-temporelles russes : seul contre toutes ?. IV congresso internazionale di linguistica testuale contrastiva lingue slave – lingue romanze Languages slaves en contraste, Olga Inkova (GELiTeC) et Andrea Trovesi (Università di Bergamo), May 2015, Bergamo, Italie. halshs-01160154

HAL Id: halshs-01160154

<https://shs.hal.science/halshs-01160154v1>

Submitted on 8 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bergamo – 14-16 mai 2015

GELiTeC e l'Università di Bergamo

IV congresso internazionale di linguistica testuale contrastiva

lingue slave – lingue romanze

Langues slaves en contraste

**Le conditionnel présent français vs les formes aspecto-temporelles russes :
seul contre toutes ?**

Il y a deux ans, pour préparer la communication que j'ai présentée lors de notre rencontre à Procida, j'avais utilisé ce roman de Jean Echenoz, *Les grandes blondes*, et sa traduction en russe. J'avais alors été intriguée par le nombre important de conditionnels (en français) et par certains emplois qui me semblaient étranges. J'ai en effet relevé 162 conditionnels présents pour 245 pages, ce qui donne une fréquence d'un conditionnel simple toutes les pages et demie. D'autre part, en republiant certains travaux de Jean-Paul Sémon, en particulier l'article intitulé « L'acte passé présenté prospectivement », j'ai pensé que ce qu'il écrivait à propos du présent perfectif pouvait éclairer certains emplois du conditionnel présent dans ce roman.

Par ailleurs, mon objectif n'est pas ici de rechercher un invariant du conditionnel ni d'exposer et / ou d'analyser tous ses emplois. Cela a donné lieu à des travaux fort intéressants ces 15 dernières années (volume de Patrick Dendale et Liliane Tasmowski ; thèse d'Agnès Provôt ; le N° 40 de *Faits de langue* dirigé par J. Bres, S. Azzopardi et S. Sarrazin). Je ne présenterai ici que quelques valeurs du conditionnel français lorsqu'il n'entre pas dans l'expression de la condition (notamment, je ne parlerai pas du conditionnel irréel tel que défini par Riegel¹), en le confrontant à ses traductions en russe. L'étude comparative doit permettre de mettre en évidence et d'expliquer ce qui, en langue, rend possibles ces réalisations textuelles et de montrer quel(s) rôle(s) jouent le conditionnel français d'un part, les formes aspecto-temporelles du russe qui le traduisent d'autre part, dans la structuration du texte et comment le texte agit sur l'énonciateur en ce qui concerne le choix des formes.

Dans un premier point j'évoquerai quelques cas où le conditionnel est employé pour exprimer un désir, un souhait, une demande ; une deuxième partie sera consacrée à ce qu'on appelle traditionnellement le discours rapporté, hypotaxique (indirect) et parataxique (indirect libre) où le conditionnel intervient comme « futur du passé » ; enfin, je m'arrêterai sur un emploi moins souvent décrit du conditionnel français et montrerai qu'il permet de présenter l'acte

¹ J'emploie ici le terme d'*irréel* tel que le définit Riegel (2001 : 318) : « - Irréel : l'énoncé dénote un état du monde possible, mais qui est ou a déjà été annihilé par le réel. [...] ». Il l'oppose au potentiel : « - Potentiel : le locuteur considère au moment de l'énonciation le procès comme possible, bien que les conditions de sa réalisation ne soient pas encore remplies ». Il rappelle que « ces deux manières d'envisager la réalisation du procès [...] se confondent en français dans la forme du conditionnel présent, qui est en soi ambiguë ».

passé prospectivement², que l'on peut rapprocher de ce que Patrick Dendale (2001, p. 9) appelle le « futur de l'historien » ou Karl Vetters « l'ultérieur du fictionnel » (2001, p.) (futur dans le passé dans le cadre narratif vs ultérieur du passé, dans le discours antérieur rapporté, cf. « futur du passé » devenu traditionnel) . Pour chacune de ces valeurs, je proposerai des exemples issus de la littérature française contemporaine assortis de leur traduction en russe. Je passerai rapidement sur les deux premiers points parce qu'ils sont bien connus, mais j'ai besoin de les évoquer pour mieux expliquer le troisième emploi.

1. Le conditionnel français à valeur modale dans le discours direct

Le conditionnel français en tant que mode dénote une forte incertitude de l'énonciateur face au réel. Cette valeur de base, qui permet au conditionnel de desservir, dans une relation de condition, l'expression de l'hypothèse, lui donne aussi la possibilité d'assumer diverses autres valeurs textuelles. Il est utilisé dans l'expression de l'imaginaire, de la croyance illusoire (prise de conscience d'une perception erronée du réel : *on dirait*), du probable (conditionnel « journalistique »), de l'éventualité (valeur potentielle d'une qualification).

Il permet aussi l'atténuation de l'expression d'un souhait, d'un besoin, d'une demande. Ce sont ces valeurs en discours que je vais analyser ici en les comparant à leurs réalisations en russe.

1.1. L'expression d'un souhait, d'un besoin

Le conditionnel, optatif, utilisé avec des verbes imperfectifs atéliques de volition, de désir, est ancré dans le moment de l'énonciation ; il équivaut à un présent cursif que les codes de la politesse française récusent dans ce cas, à moins qu'il ne s'agisse de l'expression d'une velléité forte (*je voudrais* vs *je veux* – cf. (2)). Le russe peut utiliser le conditionnel³, mais il est la marque du renforcement d'un souhait (1) ou d'une grande affabilité, voire obséquiosité (2) ; le présent en russe est neutre au niveau du code social. Les unités lexicales qui présentent cette valeur du conditionnel de modalité sont relativement limitées en nombre (*vouloir*, *souhaiter*, *désirer*, *aimer bien*, *aimer* – à cette nuance près et de taille – que *aimer bien* et *aimer* ne peuvent être employés au présent dans cet effet de sens/valeur – étude ultérieure) .

- (1) Puis, ayant rétabli son assiette : alors aujourd'hui tu fais quoi ? Tu verras bien, dit Gloire. Je **souhaiterais** participer un peu aux décisions, déclara Béliard avec force. (chapitre 4, p. 38)

Затем, взобравшись ей на плечо, спросил:

— Ну, чем ты сегодня займешься?

— Сам увидишь, — бросила Глория.

— Но я **хотел бы** [*vouloir* – *cond. Ipff*] поучаствовать в принятии решений, — энергично объявил Бельяр. (p. 6)

En (1) le conditionnel optatif du français est orienté vers le potentiel : l'énonciateur émet le souhait qu'il en soit ainsi à l'avenir. Le conditionnel russe, clairement irréal, pourrait

² Cf. J.-P. Sémon, 2014, « L'acte passé présenté prospectivement », [2002], *Questions de syntaxe sémantique en russe contemporain*, p. 44-55.

³ Le russe possède deux formes de conditionnel : le conditionnel personnel [ci-après « conditionnel »], formé à l'aide de la particule invariable *by* et du passé du verbe ; le conditionnel impersonnel, formé de l'infinitif et de la particule *by*. (cf. Garde 1998 : 320).

être traduit ici par un conditionnel du passé (*j'aurais voulu*), en particulier à cause de la conjonction adversative-concessive *no (mais)*, qui manifeste à la fois l'accord avec la réplique de l'interlocuteur et l'orientation vers la position de l'énonciateur (*d'accord, mais*). Rien dans la forme verbale russe ni aucun élément lexical de l'énoncé ne permet de distinguer entre l'irréel (*j'aurais voulu participer à la prise de décision concrètement, dans ce cas précis*) et le potentiel (*je voudrais / je veux participer aux prises de décisions dans l'avenir*) ; seul le pluriel de « décisions » permet de pencher pour un potentiel, pour toutes les décisions présentes et à venir. Mais l'ambiguïté véhiculée par la forme verbale ne peut être levée qu'à la fin de l'énoncé et l'énonciataire reste imprégné par la valeur de base du conditionnel, l'irréel.

Le conditionnel français est fréquemment traduit par des présents en russe ; je ne m'arrêterai que sur un exemple : dans l'extrait suivant, on comparera l'emploi de l'indicatif et du conditionnel en français : le passage de l'indicatif, véhément, au conditionnel, apaisé, transcrit le « désengagement » du locuteur (« l'énonciateur ne s'engage pas sur la vérité de cette assertion » et « il pose le contenu propositionnel dans une situation d'énonciation qui n'est pas elle-même actualisée », voir Provôt, p. 269 sqq.). La traductrice choisit de transmettre la modalité apportée par le conditionnel français en utilisant un verbe impersonnel ; le conditionnel russe, « trop irréel », ne laisserait à Gloire aucun espoir de partir ; par ailleurs *ja хо́чу (je veux)* est moins catégorique que le *je veux* français ; ce pourrait être la traduction de *je voudrais*. La traductrice est donc obligée de « modaliser » en modifiant la formulation et de passer de la forme personnelle et à la forme impersonnelle du même verbe (« évitement du sujet au nominatif qui est le seul à pouvoir incarner l'agent exerçant le contrôle sur la situation » (Guiraud-Weber 2009, p. 24):

- (2) - Je **veux** qu'on me foute la paix, crie Gloire. [...]
 Puis elle plonge son visage entre ses mains :
 - Je **veux** qu'on me foute la paix, dit-elle encore mais sur un autre ton, d'une voix de parachute en vrille. [...]
 - Je **veux** m'en aller, dit-elle doucement. Je **voudrais** m'en aller. [...]
 - Je **voudrais** bien partir, répète Gloire en relevant la tête. (p. 79-81) (chapitre 9)
 — Я **хочу** [vouloir – 1sg présent Ip], чтобы меня оставили в покое! — кричит Глория. [...]
 Глория закрывает лицо руками.
 — Я **хочу** [vouloir – 1sg présent Ip], чтобы меня оставили в покое, — повторяет она на сей раз совсем другим тоном — голосом человека, падающего в бездну.[...]
 — Я **хочу** [vouloir – 1sg présent Ip] уехать, — шепчет она. — Мне **хочется** [vouloir (impersonnel) – présent Ip] уехать. [...]
 — Мне **хочется** [vouloir (impersonnel) – 3sg présent Ip] уехать, — повторяет Глория, выпрямившись. (p. 14)

L'expression du besoin ou de la nécessité est très proche de celle du souhait : cette notion est exprimée en français par le verbe modal *falloir*, au conditionnel dans le cas de l'atténuation de l'expression du besoin :

- (3) - Il nous **faudrait** du dégrissant, dit Personnettaz, ou peut-être un peu d'huile. Ou de l'antigel, peut-être. On n'aurait rien de ce genre, dans le coffre ? (chapitre 12, p. 100)
— **Раздобыть бы** [*dénicher – cond. impersonnel Pf*] немного смазки, — сказал Персоннета. — Или на худой конец антифриз. У тебя в багажнике ничего такого не найдется? (p. 18)

Le russe exprime souvent ces deux notions, de besoin et de nécessité, par un adverbe ou un adjectif prädikatifs, non aspectés (*нужно* par exemple), mais également par des verbes impersonnels au présent ou au futur (*придётся*), plus fréquents que le conditionnel, ce dernier restant possible, notamment le conditionnel dit impersonnel; à la différence du conditionnel personnel, il n'est pas formellement porteur de marque de passé, donc d'antériorité. Il est ainsi plus facilement interprétable comme un potentiel.

L'injonction, l'incitation à agir, le conseil (qui ne sont que l'expression d'un désir de l'énonciateur de voir l'énonciataire agir) peuvent être modulés grâce au conditionnel d'un verbe modal (*pouvoir, devoir*) :

- (4) - Bon docteur ? demanda-t-il.
- Il n'a pas l'air mal, dit Gloire, vous **pourriez** le consulter pour ce rhume. (ch. 16, p. 145)
— Хороший доктор? — спросил он.
— Вроде бы неплохой, — ответила Глория. — Кстати, вы **могли бы** [*pouvoir – cond. Ipff*] проконсультироваться с ним по поводу своего насморка. (26)

On notera ici, en russe, la politesse extrême de Gloria qui ose à peine formuler ce conseil, timidité inhabituelle pour ce personnage, et soulignée par le conditionnel (sommes-nous bien dans le réel ?). Elle n'est pas sûre de la validité de son raisonnement déductif.

Dans tous ces exemples le conditionnel français atténue l'assertion, marque le non-engagement de l'énonciateur (et / ou du locuteur) sur la voie de l'affirmation inconditionnelle et non négociable de son désir ; le russe est souvent plus catégorique en employant le présent cursif, il situe les souhaits dans le présent du moment d'énonciation en les actualisant par un présent. Le conditionnel, plus rare dans cet emploi, est pragmatiquement marqué.

1.2. L'expression d'une demande

Le conditionnel français peut également atténuer la rudesse d'une question :

- (5) Et puis pense à mon nom, rappela Gloire, mes papiers. Bon, dit Lagrange, c'est toujours compliqué mais je vais m'arranger. Qu'est-ce qui te **ferait** plaisir, comme nom ? (ch. 10, p. 91)
— А главное, не забудь о моем новом имени и паспорте, — напомнила Глория.
— Хорошо, — ответил Лагранж. — Вообще это дело сложное, но я постараюсь. Тебе какое имя **нравится** [*plaire – 3sg présent Ipff*] ? (p. 16)

(6) On n'a même pas parlé d'argent, dit quand même celle-ci vers Mantes-la-Jolie, est-ce que deux cent mille vous **iraient** ? [...] Quatre cent mille, dit Gloire. Quatre cent mille, fit Donatienne, d'accord. (chapitre 26, p. 233)

— Мы даже не обсудили финансовую сторону дела, — сказала та где-то в районе Монт-ла-Жали, — двести тысяч вас **устроят** [*convenir – 3pl présent Pf*] ?

— Четыреста тысяч, — говорит Глория.

— Четыреста? — переспрашивает Донасьенна. — Хорошо. (p. 42)

Le conditionnel instaure une relation de politesse entre les deux instances de l'énonciation, il dit que l'énonciateur est prêt pour une négociation, qu'il est prêt à construire un monde nouveau et qu'il place le monde actuel (qu'il aurait pu désigner par un présent grammatical) dans une situation incertaine, potentielle, dans laquelle l'énonciataire a un rôle décisionnaire à jouer ; par ce conditionnel, il invite l'énonciataire à co-construire le monde avec lui, il lui laisse une porte ouverte, ce que ne ferait pas un présent de l'indicatif, cursif, actuel, décrivant le monde tel qu'il est au moment de l'énonciation et ne laissant ainsi pas de place au changement. Ainsi, en (5), Gloria peut choisir le nom qui lui plaît ; en (6) Gloria peut ne pas accepter la somme proposée, ce qui est d'ailleurs le cas. Le russe utilise un présent imperfectif en (5), plaçant ainsi l'énoncé dans la cursivité du moment d'énonciation (avec une valeur du présent qui n'est pas limité au présent du moment de l'énonciation, qui est réellement non borné, ni à droite, ni à gauche, présent de durée indéfinie, atemporel) ; en (6) le présent perfectif borne le présent à gauche avec pour limite initiale le moment de l'énonciation ; il prend une valeur de futur accompli, de potentialité réalisable dans l'avenir du monde réel. Le conditionnel russe jetterait trop de doute sur la possibilité de mise en œuvre de la demande ou / et dénoterait le caractère obséquieux de l'énonciateur.

Un cas intéressant est celui des interro-négatives au conditionnel (en français) qui expriment une suggestion (*Ne pourrions-nous pas l'inviter ? Не пригласить ли его ?*) ou une véritable question avec présupposition de signe contraire (*tu n'aurais pas... ? = je pense que tu as/ je pensais que tu avais*) et l'énonciateur attend la confirmation de sa présupposition ; le conditionnel, de son côté, exprime le doute de l'énonciateur quant à la validité de sa présupposition et la crainte qu'il a de constater, dans le réel, le contraire de ce qu'il espère. Le russe emploie le conditionnel (7), l'infinitif interro-négatif, le présent ou encore le présent perfectif (8). Cette dernière forme est de loin la plus fréquente, elle oriente le procès vers un accompli à venir ; le conditionnel amplifie la crainte que la réponse soit négative, c'est-à-dire du même signe que la question (ce qui est le cas la plupart du temps). La part d'irréel est donc bien présente et dans la forme et dans la situation du monde mise en cause.

(7) - Est-ce qu'on **ne pourrait pas** trouver un endroit plus tranquille, s'inquiéta Gloire. (chapitre 24, p. 213)

— Мы **не могли бы** [*nég. pouvoir – cond. Ipff*] пойти в более тихое место? — тоскливо спросила Глория. (p. 38)

(8) - C'est qu'il ne faudrait pas trop que ça traîne, s'inquiétait Salvador. Vous **n'auriez pas** quelqu'un de plus compétent ? (chapitre 5, p. 47)

— Мне бы не хотелось тянуть с этим делом, — обеспокоился Сальвадор. — У вас **не найдется** [nég. trouver (impersonnel) – 3sg présent Pf] кого-нибудь более компетентного? (p. 8)

1.3. Conclusions partielles

On peut observer que dans la grande majorité de ces exemples, en français, on a affaire à une modalisation à deux niveaux, morphologique et lexical : sont employés, d'une part, le conditionnel modal, d'autre part, des verbes modaux, qui sont le support de ce conditionnel. Faut-il en déduire que, en discours (au sens de Guillaume) et dans le discours (au sens de Benveniste), quand on modalise, on modalise le plus possible, afin de lever au maximum l'ambiguïté inhérente au conditionnel français entre irréel du présent et expression d'un souhait ?

En effet, *j'irais bien à Moscou* peut être interprété comme un irréel du présent *j'irais bien à Moscou si j'avais le temps*, mais, en l'absence explicite d'une situation conditionnante, il est l'expression d'un souhait (*j'irais bien à Moscou = j'aimerais aller à Moscou = j'ai envie d'aller à Moscou*) et donc comme une modalisation de l'assertion du réel ; l'envie d'aller à Moscou est réelle, actuelle et présente, au moment de l'énonciation. C'est la réalisation du souhait qui est reportée à un avenir plus ou moins certain (l'incertitude est inhérente à l'avenir) et c'est ce que marque le conditionnel.

Pour ce qui est de l'expression du besoin, le conditionnel se fait l'interprète d'une impossibilité de réalisation de l'acte au moment de l'énonciation, mais on tend vers cette réalisation dans la mesure où le besoin, lui, est bien réel ; de même, l'expression polie du vouloir juxte avec le réel. La comparaison avec le russe permet de montrer le passage possible de l'irréel vers le réel : l'expression du désir se fait relativement régulièrement au conditionnel ; celle du besoin est au conditionnel ou au futur ou encore au présent en fonction du degré d'irréalité/réalité du « pouvoir être réalisé » ; enfin, l'expression du vouloir poli privilégie la réalité du vouloir plutôt que l'incertitude de la réalisation du vœu, modalité exprimée régulièrement par le conditionnel en français.

On peut expliquer l'emploi du conditionnel pour desservir ces valeurs textuelles par le fait qu'elles sont proches de l'irréel, auquel est ordinairement assimilé le « mode » conditionnel. En effet, si l'on dit que *l'on aimerait/voudrait un verre de vin*, c'est qu'on ne l'a pas, si l'on dit qu'*on irait bien à Moscou*, c'est qu'on n'y est pas, si l'on dit qu'*il faudrait du dégrissant*, c'est qu'on n'en a pas. Cependant, l'énonciateur ne vise pas en premier lieu l'expression de l'irréalité, mais plutôt celle d'une prospective⁴, qu'il envisage comme réalisable dans un avenir / un futur plus ou moins proche. Bien entendu, l'avenir / le futur relève également de l'irréel, je dirais préférentiellement qu'il relève du « non-réel », il est plutôt une « potentialité réalisable, mais non réalisée » (Sémon 2014 : 47), il est une promesse de réel.

2. Le conditionnel français à valeur temporelle dans le discours indirectement rapporté

⁴ « L'emploi de formes nommées « futures » par les grammairiens alors que, perfectives ou imperfectives, elles expriment aussi bien des actes futurs que des actes réalisés ultérieurement à un repère passé mais antérieurement au Prs de l'énonciation, montre qu'en fait, elles ne sont fonctionnellement que prospectives. » (Sémon 2014 : 47)

2.1. Le discours indirect hypotaxique

Il s'agit de ce que l'on appelle communément la concordance des temps⁵ ; en français lorsque la proposition régissante est à un temps du passé, le verbe de la subordonnée est au conditionnel si l'acte est postérieur à celui qui est exprimé dans la régissante (qu'il soit antérieur ou postérieur au moment de l'énonciation) ; de ce fait, dans cet emploi, ce « conditionnel présent », appelé « futur hypothétique » par G. Guillaume, est depuis une trentaine d'années, désigné comme « futur dans le passé » par les grammairiens contemporains, « futur du passé » par P. Dendale (1993), ou encore « ultérieur du passé » par K. Vetters (2001), et est désormais présenté comme un temps de l'indicatif⁶. La formation et l'emploi de ce « conditionnel » sont expliqués par A. Rocchetti :

Nous sommes en particulier intrigués par la création, au sortir du latin, d'un des temps qui entrent dans la syntaxe de la concordance des temps : non pas le futur – car l'expression du temps à venir paraît tout à fait claire et légitime dans la pensée et la bouche d'un locuteur –, mas le temps qui sert à indiquer l'ultériorité dans le passé et qui porte le nom (nettement moins légitime !) de « conditionnel ». Il exprime, en effet, une action soumise à une condition, et tire de là son nom, mais, en plus (simultanément ?) il remplace le futur dans les fonctions que celui-ci aurait dû (mais peut-être n'a pas pu ?) assumer dans l'époque passée. Formé, au sortir du latin, avec l'infinitif suivi de l'auxiliaire habere au passé, le conditionnel peut être considéré comme la variante (passée) du futur. La liaison étroite entre le futur et le moment de l'élocution apparaît, à la réflexion, comme la raison profonde de la création du conditionnel et, par voie de conséquence, de l'existence même de cette règle de concordance des temps qui oblige à passer du futur dans la subordonnée (après une principale au présent) à un conditionnel (après une principale au passé). Les langues de la Romania occidentale ont, en quelque sorte, suscité la création d'un temps nouveau spécialement consacré à l'expression de l'ultériorité dans le passé afin de résoudre la non-pertinence du futur pour cette fonction. (Begioni & Rocchetti 2013 : 30-31).

Le russe ne connaît pas cette « règle » de la concordance des temps et tout acte postérieur à l'acte régissant est exprimé par un verbe au futur⁷, futur imperfectif (parfois) ou présent perfectif (plus souvent), donc au mode indicatif, à l'exclusion du conditionnel⁸, qui reste un mode (je ne donne qu'un exemple, ce phénomène est bien connu) :

- (9) Innocemment, cette c[...] pensait qu'on la **laisserait** en paix quand elle se serait acquittée de sa mission. (chapitre 20, p. 173)

А «идиотка» наивно думала, что ее **оставят** [*laisser – 3pl présent Pf*] в покое, как только она выполнит свою миссию. (p. 31)

2.2. Le discours indirect parataxique

La métalangue traditionnelle utilise le terme de discours indirect libre (DIL)⁹. Par « parataxique », j'entends ici une relation syntaxique marquée autrement que par une conjonction, et l'on peut tout à fait considérer que dans le cadre du DIL on a affaire à une

⁵ Voir G. Le Tallec-Lloret & D. Roulland, *La concordance des temps : vers la fin d'une « règle » ?*, *Langages* 191, 2013.

⁶ Par exemple, M. Grevisse & A. Goosse, *Le bon usage*, 13^e édition 2001 [1993], §859.

⁷ Voir C. Bracquenier, 2010, « Concordance(s) des temps en russe contemporain » ; C. Bracquenier, 2013, « La question de la concordance des temps en russe ».

⁸ Le conditionnel reste possible en présence d'une conditionnante, mais il exprime alors un irréel du passé et en aucun cas un acte postérieur à l'acte régissant (cf. *Il a dit qu'il serait venu s'il avait eu le temps*).

⁹ Voir la thèse d'O. Artyushkina, 2010, *Le discours indirect libre en russe*, thèse de doctorat, Paris 4.

subordination par le marquage modo-temporel du verbe : un conditionnel non hypothétique en français qui relève de la concordance des temps, un futur en russe dans un contexte passé :

(10) Gloire eut à peine vidé son verre qu'aussitôt l'homme, sans interrompre son soliloque, le fit renouveler à plusieurs reprises. Gloire souriait beaucoup, [...]. Gloire à son tour commençait d'être un peu ivre [...]. Quand le verre commença de se dépolir, il était temps de rentrer. Cet homme suisse était très gentil mais non, pas ce soir, elle **repasserait** peut-être demain voir s'il était toujours là. Gloire se leva soigneusement, remercia l'homme, quitta l'établissement. (chapitre 13)

Едва Глория осушала свой бокал, как ее собеседник, не прерывая монолога, вновь наполнял его. Глория улыбалась, [...]. Глория, в свою очередь, незаметно пьянела, [...]. Когда и бокал тоже заволокло туманом, она решила, что пора уходить. Этот швейцарский ухажер был очень мил, но нет, только не сегодня вечером, да-да, скорее всего, завтра - **она придет** [*venir – 3sg présent Pf*] **и они увидятся** [*se-voir – 3pl présent Pf*]. Глория встала, осторожно утвердилась на ногах, поблагодарила швейцарца и покинула заведение.

3. Le conditionnel français à valeur temporelle dans le récit

Je ne parle pas ici du conditionnel qui exprimerait une condition ou une hypothèse en synergie avec une conditionnante, mais de celui qui intervient dans des propositions non régies. Le conditionnel français permet de situer, en tant que « futur dans le passé », des actes « futurs » par rapport au moment ultime du récit, un peu comme le futur de l'indicatif le fait par rapport au moment de l'énonciation. On dira, autrement, que le conditionnel permet de présenter prospectivement un acte passé, dans le cadre du récit (P. Dendale - 2001, p. 9 – parle de « futur des historiens » ; K. Vetters - 2001 – propose le terme d' « ultérieur du fictionnel » - dans le cadre narratif). Jean-Paul Sémon a montré que l'emploi de présents perfectifs dans le récit historique permet à l'énonciateur de présenter des actes « prospectifs », c'est-à-dire postérieurs à l'acte repère, mais antérieurs au moment de l'énonciation, et réels¹⁰. La synergie entre « perfectif » et « présent », outre la notion de prospective, est porteuse de la modalité de nécessité. Cet emploi du perfectif présent prospectif est donc, comme l'indique J.-P. Sémon, caractéristique des récits historiques. En effet :

[...] si le vrai futur, qui expose le déroulement problématique des événements au-delà du moment de l'énonciation, apparaissait dans le texte de l'historien, celui-ci saperait du même coup sa propre autorité. Le vrai futur appartient aux rêveurs et aux politiciens. Le champ que laboure l'historien est exclusivement celui du passé, du réel dépassé. Si l'historien occupe la position de l'observateur prospectif, ce ne peut être qu'à partir du passé vers du passé, le regard tourné vers des événements qui, sur l'axe du temps, se situent dans une ultériorité réelle parce qu'antérieure au moment où il écrit (Sémon [2002] 2014 : 55).

Ce procédé ne semble pas, selon ses observations, être passé du récit historique au récit de fiction, sauf chez « [c]ertains écrivains immédiatement contemporains, généralement issus du journalisme » (Sémon 2014 : 48).

¹⁰ A la différence du futur, ancré dans le moment de l'énonciation, qui, présentant des faits à venir, ne les situe pas dans le réel.

L'exemple qui suit illustre ce phénomène : il s'agit en effet non pas d'un récit de fiction, mais d'un récit historique, la biographie que Marguerite Yourcenar donne de ses ancêtres ; les faits évoqués sont donc attestés. Elle mène le récit au « présent historique » et termine par un futur pour un acte passé qu'elle présente prospectivement. On voit que la traduction russe suit strictement le même schéma temporel et use des mêmes formes temporelles :

(11) Bailleul brûle à nouveau en 1657, incendié par les soldats de Condé. Au mal des ardents succède la peste ; un autre Charles Bieswal, fils du précédent, trésorier, échevin et avoué de Bailleul, meurt en 1647 du fléau avec deux des enfants qu'il a eus de Jacquemine de Coussemaker ; elle-même **mourra** aux lueurs de l'incendie de 1681, allumé au passage de troupes françaises. (M. Yourcenar, *Archives du Nord*, I, Le réseau, 59)

Байёль снова горит в 1657 году, подожженный солдатами Конде. Пожары сменяются чумой. Еще один Шарль Бисваль, сын предыдущего, казначей, эшевен и поверенный в Байёле, умирает во время эпидемии в 1647 году вместе с двумя детьми, которые были у него от Жаклины де Кусмакер; она сама **погибнет** [*périr* – 3sg présent Pf] в 1681 году во время пожара, затеянного мимоходом французскими войсками. 76-77

En français, lorsque le récit de l'historien est mené au présent dit historique, l'acte prospectif est au futur. Il semble alors théoriquement cohérent de penser que, lorsque le récit est mené à un temps du passé, l'acte prospectif est au conditionnel (« futur dans le passé »). C'est ainsi que j'expliquerai certains conditionnels employés par J. Echenoz dans son roman et qui desservent deux fonctions textuelles. On verra que la structure du texte et la valeur des formes verbales ont un impact réciproque l'une sur l'autre.

3.1. L'anticipation

Le narrateur, omniscient, met en quelque sorte l'énonciataire « dans la confidence », et à un moment T du récit il « anticipe » sur la suite des événements en évoquant un acte ultérieur à ce moment ultime du récit ; cet acte est exprimé au futur si le récit est au présent, au conditionnel si le récit est au passé (phénomène de la concordance des temps). Ce procédé permet au narrateur d'insérer une sorte de réflexion sur l'état des choses ou bien de raconter des faits ultérieurs, mais souvent secondaires du point de vue de la narration, et de reprendre ensuite le cours de son récit là où il l'avait interrompu ; il permet aussi, au contraire, d'accélérer le récit en posant comme nouveau point de départ du récit le moment ultime dénoté par le conditionnel ; il se crée alors un gap, un « bond en avant » ; souvent cela permet au narrateur de modifier l'orientation de son récit, de le déplacer géographiquement, de s'intéresser à d'autres personnages :

(12) Un peu plus tard, arrivée à destination, nous **verrions** Gloire installée dans un hôtel vers Darling Harbour où, par un télex de Lagrange, lui était réservée une chambre avec terrasse donnant au loin sur la baie de Sydney. Pour atténuer le malaise du décalage horaire, elle y avait d'abord dormi quinze heures de rang puis, dès son réveil, elle s'était installée sur la terrasse, y passant le plus clair de son temps dans un transatlantique en compagnie de Béliard. (chapitre 11).

Через некоторое время мы **увидим** [*voir – 1pl présent Pf*] Глорию, прибывшую в пункт назначения, в отеле "Darling Harbour", где Лагранж забронировал ей по телексу номер с террасой, выходящей на необъятный Сиднейский залив. Надеясь смягчить последствия разницы во времени, Глория проспала пятнадцать часов кряду, а проснувшись, расположилась на террасе и стала проводить там целые дни в шезлонге в обществе Бельяра. (p. 27)

- (13) Elle continuait de sourire en passant la première, fit un signe de la tête avant de s'éloigner, s'en fut. Le sourire s'attarda, intact, jusqu'au bout de la rue Yves-Toudic, puis il **flotterait** encore sur ses lèvres tout le temps qu'elle grimperait le boulevard Magenta. (chapitre 26, p. 235)

Однако Донасьенна все с той же широкой улыбкой включила первую скорость, кивнула ему и была такова. Улыбка, не померкнув, продержалась на ее губах до самого конца улицы Ива Тудика и **будет трепетать** [*frémir – 3sg futur Ip*] на них до тех пор, пока машина не одолеет весь бульвар Мажанта. (p. 42)

- (14) Elle monta [dans la voiture de Kastner], posant le sac à la place de ses pieds. Durant tout le trajet le sac **gênerait** ses pieds mais Kastner n'**oserait** pas suggérer qu'on le transférât sur la banquette arrière.

Ce trajet **fournirait** le spectacle uniforme de maisons grises éparses [...].(chapitre 2)

Она села, поставив сумку между ног. Все время, пока они ехали, сумка явно **мешала** [*gêner – passé Ip*] женщине, но Кастнер не **осмелился** [*oser – passé Pf*] предложить поставить ее на заднее сиденье.

Окружающий пейзаж **представлял** [*présenter – passé Ip*] собою унылое однообразное зрелище — равнину с беспорядочно разбросанными убогими домишками; [...] (p.3)

Ces conditionnels sont toujours accompagnés de marqueurs temporels, de durée ou de moment, qui contribuent à structurer le récit non pas en synergie avec le conditionnel, mais plutôt pour compenser le « désordre » apporté par la mention d'un acte ultérieur au moment ultime du récit.

Ces exemples montrent que ces conditionnels du français sont traduits par des présents perfectifs (procès accompli), des futurs imperfectifs (procès en cours), ou par des prétérits, imperfectifs ou perfectifs.

3.2. La « chronopoièse »

Les conditionnels présentés en 3.1. sont assez isolés dans le texte parmi d'autres formes temporelles, ils contribuent à la structuration du texte, mais en bouleversant la chronologie du récit. Or, on peut aussi, quoique rarement dans les œuvres de fiction, mais assez régulièrement dans des récits historiques, observer l'usage de tels conditionnels dans des séquences textuelles qui respectent la chronologie.

L'emploi de ces conditionnels chez le romancier ne contredit pas ce qu'écrit J.-P. Sémon à propos des auteurs russes qui utilisent le perfectif présent prospectif dans le cadre

d'une chronopoièse¹¹. L'énonciateur, qui se pose alors en narrateur omniscient, donne à son récit de fiction une apparence de récit historique, présentant les actes comme inéluctables dans l'avenir puisque censés s'être déjà déroulés au moment de l'énonciation (de l'écriture et de la lecture) ; J.-P. Sémon explique que les auteurs utilisent ce procédé lorsqu'ils veulent en quelques phrases « se débarrasser » de personnages devenus encombrants ou secondaires. J. Echenoz emploie en effet ce conditionnel dans ces mêmes circonstances :

(15) Puis, comme il basculait dans le vide sous l'effet d'une violente poussée, son interjection se transforma en un cri étranglé, gémissement horrifié qui se prolongea pendant que ressuscitaient, à l'accélération, les sensations de son dernier rêve. Pendant sa chute il eut à peine le temps de souhaiter s'éveiller encore avant de toucher le sol mais, cette fois, non. Cette fois son corps **se disloquerait** vraiment sur les rochers. De l'homme nommé Kastner ne **resteraient** plus assemblés que ses vêtements, changés en sacs d'ossements brisés. Deux heures plus tard la marée **monterait** se charger d'eux, puis son coefficient record les **emporterait** très loin des côtes et six semaines après, méconnaissables, la mer les **restituerait**. (chapitre 2).

Миг спустя, когда от сильного толчка он рухнул в эту пустоту, его возгласы перешли в сдавленный крик, в несмолкаемый вопль, в то время как перед его мысленным взором проносились видения из вчерашнего ночного кошмара. За краткое время падения он еще успел подумать: «Господи, хоть бы проснуться до того, как разобьюсь!» — но его мольба не была услышана. На сей раз его тело действительно **грохнется** [*se fracasser – 3sg présent Pf*] на скалы. И от человека по фамилии Кастнер **останется** [*rester – 3sg présent Pf*] лишь одежда с раздробленными костями внутри. Два часа спустя рекордно высокий прилив **смоет** [*nettoyer – 3sg présent Pf*] останки и **унесет** [*emporter – 3sg présent Pf*] далеко в море, которое лишь через шесть недель **вернет** [*rendre – 3sg présent Pf*] их на берег совершенно неузнаваемыми.

Les conditionnels français en (15) sont traduits en russe par des perfectifs présents, ce qui correspond à la chronopoièse analysée par J.-P. Sémon. Ces formes ne sont possibles que lorsqu'il n'y a aucune prise de décision de la part du sujet grammatical : les actes sont de type involontaire, ou bien le sujet n'est pas doué de volonté (*les vêtements, la marée*), ou encore la volonté du sujet est affaiblie (*se laisser aller*) ou inhibée et alors un acte *a priori* volontaire est à interpréter comme involontaire, comme *rentrer* en (16).

Dans l'extrait qui suit, on a bien affaire à une chronopoièse : chaque nouveau procès fait progresser le récit et les faits sont présentés dans l'ordre chronologique. En français, on a un schéma similaire à l'exemple (15), cependant la traductrice a renoncé à utiliser le perfectif présent, et lui a préféré le perfectif prétérit, à vrai dire plus ordinairement employé dans les récits pour poser les nouveaux repères temporels : à chaque nouveau procès, c'est un nouveau « présent du récit », « présent de la chronopoièse », aurait dit JPS (2014 : 194 - Jalon). Il est possible que la traductrice ait préféré le prétérit ici, alors qu'elle a utilisé le présent perfectif en (15), à cause des événements en jeu. En (15) les faits narrés sont soumis à l'inéluctabilité

¹¹ Le terme est de J.-P. Sémon : « Chronopoièse (Chr) : Séquence textuelle d'actes présentés selon leur ordre chronologique à l'intérieur de laquelle l'énonciateur recrée l'illusion de la fluence temporelle ou progradation. Autrement dit : création (recréation) par l'énonciateur de l'illusion du temps qui passe » (Sémon 2014 : 192).

(si on tombe d'une falaise, on s'écrase inmanquablement sur les rochers) ; en (16), la suite du récit fait intervenir un homoncule, on est donc totalement plongé dans de la fiction, le présent perfectif n'y a pas sa place (on notera la présence de l'adverbe *dejstvitel'no* (véritablement, réellement) en (15), qui rend légitime le présent perfectif).

(16) Les sujets britanniques organisaient le mardi des soirées passées à danser le cake-walk sur la terrasse en Adidas, en bermuda, en transpirant parmi les tables chargées de bouteilles. Un soir, un seul soir, Gloire se **laisserait** aller à vider cinq ou six verres d'affilée.

Puis **rentrerait** totalement ivre au Club. **Mettrait** un temps fou à retrouver sa clef, puis la serrure et puis, une fois entrée, l'interrupteur de la veilleuse. Elle **pousserait** un cri bref en croyant distinguer, dans la pénombre, une petite forme oblongue en travers de son lit. Puis elle **se reprendrait, se raisonnerait** : ma pauvre vieille, tu es encore complètement bourrée. Mais non : au bruit de la porte claquée la petite forme se redressa brusquement, raide comme la justice et les bras croisés, l'air mauvais. (chapitre 16, p. 137)

По вторникам английские подданные устраивали вечеринки, где танцевали кейк-уок в «адидасах» и бермудах, пыхтя и потев от жары на террасе между столиками, загроможденными бутылками. Как-то вечером один-единственный раз Глория **расслабилась** [*se-détendre – passé Pf*] и **позволила** [*permettre – passé Pf*] себе пропустить пять-шесть стаканчиков подряд.

Затем она **вернулась** [*rentrer – passé Pf*] пьяная в дым к себе в «Космополитен-клуб». Целую вечность **копалась** [*fouiller – passé Ip*] в сумочке, ища ключ, еще вечность **нашаривала** [*chercher-en-tâtonnant – passé Ip*] скважину, а потом, войдя в номер, выключатель ночника. И тут же **вскрикнула** [*pousser-un-cri – passé Pf*] от ужаса: в полутьме ей **почудилось** [*sembler (impersonnel) – passé Pf*], что на кровати лежит чье-то маленькое продолговатое тельце. Она **попыталась** [*tenter – passé Pf*] урезонить себя: ну ты и набралась, бедная моя старушка! Ан нет: при стуке закрывшейся двери тельце резко выпрямилось, нестигаемое, как правосудие, скрестило руки на груди и устремило на нее мрачный взгляд. (24)

3.3. Conclusions partielles

La traductrice a traduit ces conditionnels français tantôt par des perfectifs prétérits, attendus dans un récit de fiction pour faire progresser le récit vers son moment ultime, tantôt par des perfectifs présents, sans doute lorsqu'elle ressentait davantage le caractère inéluctable des événements et la nécessité de mentionner explicitement la postériorité de l'acte par rapport au dernier repère du récit sur l'axe du temps. Ce faisant, elle fait sans cesse évoluer le récit entre fiction et simulation de réalité, effet également produit par l'auteur français lorsque celui-ci fait alterner le passé simple et le conditionnel pour mener son récit. Les actes exprimés au conditionnel sont tous indépendants de la volonté du personnage, ils se succèdent sans que le personnage puisse intervenir. J.-P. Sémon fait remarquer que « Le passage de la Chr passée ordinaire au PfPrt [perfectif prétérit] à la Chr passée prospective au PfPrs [perfectif présent] figure le passage d'un monde où l'avenir est incertain, où peuvent jouer le hasard et la volonté de l'homme, à un monde où les événements s'enchaînent inéluctablement

– dans une atmosphère eschatologique qui annonce la fin de l’histoire ». (Sémon 2014 : 55). C’est la structure du texte, la construction de son développement qui tend vers son point final qui permet à la fois l’emploi du perfectif présent et son interprétation chronopoiétique.

Le conditionnel français perd ici toutes les valeurs d’irréalité, de doute, qui lui sont inhérentes lorsqu’il entre dans l’expression de la condition, mais aussi dans celle du souhait, du désir, du besoin (cf. 1.). Il joue strictement le même rôle que le futur prospectif, donc catégorique puisque relatant un fait accompli et réel, du passé dépassé, tout en respectant la concordance des temps. En russe le conditionnel n’est jamais possible ici. Pourquoi ?

4. Conclusions

Dans la grammaire traditionnelle, le conditionnel est un mode, qui présente trois temps : le présent, le passé 1^{re} forme, le passé 2^e forme, ce dernier étant peu employé en français contemporain et homonyme du subjonctif plus-que-parfait, lui-même d’un usage limité à un écrit soutenu. Dans la grammaire plus contemporaine, il est un temps, relevant de l’indicatif. Notons en passant que pour la plupart des linguistes, il est les deux, mais pas simultanément, ce qui n’est pas sans poser problème et qui a été largement débattu (voir Dendale & Tasmowski 2001 entre autres), et je n’entrerai pas ici dans ce débat. L’idée du conditionnel-temps semble entérinée par la métalangue où il est opposé à des termes comme « présent » ou « futur » qui désignent non un mode, mais un temps, le mode par défaut, non mentionné explicitement étant l’indicatif. On a le même sentiment avec la terminologie proposée par A. Provôt : conditionnel simple, comme futur simple ou passé simple ; conditionnel composé, comme passé composé ; cette terminologie renforce l’idée du conditionnel temps, cependant A. Provôt se défend de séparer pour une même forme verbale les trois catégories de l’aspect, du temps et du mode (thèse p. 470). Pour ma part, je souscris à l’idée que le conditionnel présente une double catégorisation, modale et temporelle. Ces deux acceptions du conditionnel n’entrent pas en opposition exclusive l’une de l’autre et l’on a plutôt affaire à un continuum, qui va d’une part du modal au temporel et d’autre part de l’irréel au réel (je ne pose pas d’équivalence entre « modal » et « irréel », et « temporel » et « réel »). Il semble à première vue que l’irréel et le réel relèvent de deux mondes distincts et parallèles, donc condamnés à ne pas se rencontrer. Or, c’est pourtant la performance que réalise le conditionnel français et qui permet d’apporter au texte une certaine structure.

Dans la présente étude j’expose d’abord quelques valeurs modales du conditionnel, qui, si elles n’expriment pas préférentiellement l’irréel, n’en sont pas loin. En effet, l’expression du désir, du souhait, du besoin est sous-tendue par le non-réel : le désir, le souhait, le besoin sont, eux, bien réels. C’est leur visée qui reste dans le non-réel : on voudrait partir, mais on n’est pas parti ; il faudrait du dégrissant, mais on n’en a pas. Le souhait consiste à faire passer le non-réel (irréel du présent, potentiel) à un réel. C’est ce que permet le conditionnel présent, je montrerai pourquoi.

Le conditionnel temporel intervient dans la « concordance des temps », et que cela soit dans le cadre du discours rapporté (point 2.) ou du récit (point 3.), il exprime un procès à venir. Ce qui différencie ses emplois en 2. et en 3., c’est justement leur relation au réel. En 2. le conditionnel dessert des actes à venir à partir d’un repère temporel passé, actes qui peuvent être antérieurs au moment de l’énonciation (et donc observables et relevant du réel) ou ultérieur au moment de l’énonciation (relevant du non-réel). La situation antérieure ou ultérieure de ces actes à venir par rapport au moment de l’énonciation n’est désambiguïsée

que par le cotexte et le contexte, le conditionnel est par lui-même ambigu. On peut schématiser cela ainsi, en tenant compte du fait que A0 et A1 sont des actes de parole, alors que A2 est entendu comme une action (et non comme l'acte de parole « je viendrai ») :

[JE-DIS]	Il a dit	qu'il viendrait.
A0ego-nunc	A1anteA0	A2postA1postA0 ou anteA0
réel	réel	non-réel ou réel
[JE-DIS]	Il avait dit	qu'il viendrait.
A0ego-nunc	A1anteA0	A2 postA1-anteA0
réel	réel	réel

C'est cette capacité du conditionnel d'exprimer aussi bien un acte non-réel (à venir) qu'un acte réel (observable dans le passé) qui lui permet de présenter un acte passé prospectif dans le récit (en 3.), à la différence notable, par rapport à ses emplois en discours rapporté, qu'il n'est pas ambigu cette fois et qu'il n'exprime que du réel. Je cite ici ce qu'écrit JPS à propos de l'acte passé présenté prospectivement au présent perfectif (au futur en français) :

« Si l'historien occupe la position de l'observateur prospectif, ce ne peut être qu'à partir du passé vers du passé, le regard tourné vers des événements qui, sur l'axe du temps, se situent dans une ultériorité réelle parce qu'antérieure au moment où il écrit » (2014, p. 55).

Qu'elles prennent la forme d'une assertion ou d'une interrogation, les différentes réalisations textuelles du conditionnel français à valeur modale présentées ci-dessus sont proches les unes des autres. Les deux irréels (du passé, que je n'ai pas abordé ici, et du présent) et le potentiel ont ceci en commun qu'ils sont non réels et inactuels au moment de l'énonciation. Les deux irréels, qu'ils soient dits du passé ou du présent, sont tournés entièrement vers le passé dans la mesure où l'état du monde fait qu'ils ne pourront jamais passer du non-réel au réel ; c'est ce qui les différencie du potentiel qui peut, lui, devenir réel dans un présent à venir. Le conditionnel « présent » du français annihile formellement la différence entre l'irréel du présent et le potentiel. Il est un « pont » formel entre le passé, le « réel dépassé » (marque de l'imparfait) et le potentiellement réel, donc non-réel (marque identique à celle du futur)¹². Cette double attache morphologique (analogie avec la morphologie du futur et morphologie du passé) lui permet de basculer du réel à venir, avec toute l'incertitude que l'avenir comporte, au réel dépassé. Il est ainsi apte à exprimer aussi bien l'irréel que le réel, l'acte futur que l'acte passé, et dans tous les cas, l'acte prospectif.

Le conditionnel du russe annihile formellement la différence entre l'irréel du passé et l'irréel du présent. Il est donc exclusivement l'expression de l'irréel, entièrement tourné vers le passé ; il est historiquement formé sur le participe parfait et l'auxiliaire *byti* (*être*) à l'aoriste¹³, d'où est issue la « particule » *by*, élément constitutif du conditionnel en russe

¹² Le conditionnel français est formé sur l'infinitif (comme le futur) avec des terminaisons d'imparfait. Cf. aussi la thèse de Provôt, p. 191.

¹³ Le vieux russe introduit un parfait prétérit qui a la même valeur que le plus-que-parfait du vieux slave, mais l'auxiliaire n'est plus à l'imparfait, mais au parfait : *есмь былъ неслъ*. Il introduit aussi le parfait aoriste avec l'auxiliaire à l'aoriste ; l'action est présentée comme abolie dans son résultat et ce temps prend très vite une valeur hypothétique¹³ ; la flexion de l'aoriste de l'auxiliaire se désagrège et passe d'un mot à deux : *слушали бы есте* (*slušali by este*) pour *слушали бысте* (*slušali byste* – vous eussiez écouté). Peu à peu, la forme de l'auxiliaire se réduit à *бы* (*by*) et devient valable pour toutes les personnes. De forme verbale *бы* (*by*) devient une particule verbale, figée, qui accompagne le « participe parfait » ou, pour parler de manière plus moderne, le passé du verbe. On est ainsi en présence du conditionnel moderne.

moderne¹⁴. Lorsqu'il est utilisé dans l'expression du désir, il transmet à l'énonciataire le regret de la non-réalité de la situation, il n'est en aucun cas tourné vers le potentiel, vers le « pouvoir être » dans l'avenir. Les actes potentiels sont exprimés par un futur, que le repère temporel soit le moment de l'énonciation (donc le présent ou le passé ancré dans le moment de l'énonciation) ou le moment du récit (le présent pour un récit historique mené au « présent historique » ou le passé pour le récit, en particulier de fiction). Le « futur » russe, qu'il soit un futur imperfectif ou un présent perfectif, est avant tout un prospectif. Cela explique que le conditionnel ne soit pas utilisé dans le discours rapporté ou pour exprimer prospectivement un acte passé dans le récit. Cela met aussi en évidence le caractère relatif des temps grammaticaux en russe moderne.

Mais il est important de souligner que le présent perfectif russe permet de faire progresser, dans son exposé chronologique, un récit mené au passé (chronopoïèse), comme peut le faire aussi le conditionnel français. Ils sont alors progrades (progradation : Le fait de relater les actes dans un ordre qui ne contrarie pas l'ordre chronologique – JPS, 2014, p. 194) et c'est la structure du récit qui leur confère ce sémantisme.

L'exemple du conditionnel nous montre combien la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la cohésion textuelle entrent en synergie pour déterminer les emplois des formes.

Corpus

Echenoz Jean (2006 [1995]), *Les grandes blondes*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Traduction russe par Irina Jakovlevna Volevič : *Vysokie blondinki*

http://loveread.ws/view_global.php?id=22765

Bibliographie

Artyushkina Olga, 2010, *Le discours indirect libre en russe*, thèse de doctorat, Paris 4.

Barbet Cécile et de Saussure Louis (dir.), 2012, Modalité et évidentialité en français, *Langue française*, 2012/1 n°173.

Azzopardi Sophie & Bres Jacquesn 2014, « Futur, conditionnel, et effets de sens de conjecture et de rejet en interrogaiton partielle », Congrès mondial de linguistique française, SHS Web Conferences 8
http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01014.pdf

Barbet Cécile & de Saussure Louis (éds), 2012, *Modalité et évidentialité en français*, *Langue française* N° 174, 2012/1.

Begioni Louis & Rocchetti Alvaro, 2013, « Comprendre la concordance des temps et son évolution comme un phénomène de déflexivité : d'une concordance, élément actif de la syntaxe (italien, français classique) à une concordance en cours de réduction (français d'aujourd'hui) », in G. Tallec-Lloret & D. Roulland, *La concordance des temps : vers la fin d'une « règle » ?*, *Langages* 191, p. 23-36.

Bracquenier Christine, 2010, « Concordance(s) des temps en russe contemporain », in C. Douay (dir.), *Système et chronologie*, Rennes, PUR, p. 159-183.

¹⁴ La particule *by* est suffisamment pertinente pour l'expression du conditionnel qu'elle peut intervenir dans l'énoncé avec un infinitif (forme du conditionnel impersonnel) ou même dans le cas de l'ellipse du verbe.

- Bracquenier Christine, 2013, « La question de la concordance des temps en russe », in G. Tallec-Lloret & D. Roulland, *La concordance des temps : vers la fin d'une « règle » ?*, *Langages* 191, p. 81-94.
- Bres Jacques, Azzopardi Sophie, Sarrazin Sophie (éds), 2012, *Ultériorité dans le passé, valeurs modales, conditionnel*, *Faits de langues*, N°40, 2012/2.
- Brunot Ferdinand, 1965, *La pensée et la langue*, Paris, Masson.
- Dendale Patrick & van der Auwera Johan (dir), 2001, *Les verbes modaux*, Cahiers Chronos, Amsterdam-Atlanta, Rodopi.
- Dendale Patrick & Tasmowski Liliane (dir), 2001, *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz.
- Desclés Jean-Pierre & Guentchéva Zlatka, 2001, « La notion d'abduction et le verbe *devoir* 'épistémique' », in Dendale Patrick & van der Auwera Johan (dir), 2001, *Les verbes modaux*, Cahiers Chronos, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, p. 103-122.
- Garde Paul, 1998 [1980], *Grammaire russe. Phonologie et morphologie*, Paris, Institut d'études slaves.
- Grevisse Maurice & Goosse André, 2001 [1993], *Le bon usage*, 13^e édition, De Boeck-Duculot.
- Guiraud-Weber Marguerite, 2009, « La syntaxe russe reflète-t-elle une mentalité nationale ? », in Beliakov V. (dir.), *La société russe à travers les faits de langue et les discours*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, p. 23-30.
- Le Querler Nicole, 2001, « La place du verbe modal *pouvoir* dans une typologie des modalités », in Dendale Patrick & van der Auwera Johan (dir), 2001, *Les verbes modaux*, Cahiers Chronos, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, p. 17-32.
- Le Tallec-Lloret Gabrielle & Roulland Daniel, 2013, *La concordance des temps : vers la fin d'une « règle » ?*, *Langages* 191.
- Provôt Agnès, 2011, *Le conditionnel en français et ses équivalents en allemand : le concept de référentiel temporel et l'analyse aspecto-temporelle et énonciative*, thèse de doctorat, Paris Sorbonne – Paris 4,
http://www.e-sorbonne.fr/sites/www.e-sorbonne.fr/files/theses/Provot-Olivier_Agnes_2011_these.pdf
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, 2001 [1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF – Quadriga.
- Sémon Jean-Paul, 2014 [2002], « L'acte passé présenté prospectivement », *Questions de syntaxe sémantique en russe contemporain*, Paris, Institut d'études slaves, p. 44-55.